



LE DROIT D'ÊTRE SOI,
LA FORCE D'AGIR ENSEMBLE

Perpignan, le 17 janvier 2024

Association CENTRE LGBT+66
39 rue des Rois de Majorque
66 000 Perpignan
Tél : 09 54 01 99 89 / 06 46 15 91 84
Mail : contact@lgbt66.fr

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Samedi 3 février 2024 à 15h30
Centro Espagnol, 26 rue Jeanne d'Arc, 66000 Perpignan.

Chèr.e.s ami.e.s ;

Conformément à l'article des statuts de notre Association, je vous invite à participer à l'Assemblée générale extraordinaire (AGE) qui se tiendra le 3 février 2024 à 15h30 au Centro Espagnol à Perpignan, afin de voter sur l'évolution de nos statuts.

A noter que cette AGE se fera après interruption de l'AGO qui débute à 15h (voir convocation spécifique).

L'ordre du jour de l'AGE est le suivant :

1. Proposition de modification de l'article 4 des statuts : redéfinition des personnes physiques ;
2. Proposition de modification de l'article 4 des statuts : redéfinition des personnes morales ;
3. Proposition de modification de l'article 4 des statuts : cas des entités politiques, syndicales, culturelles ou commerciales ;
4. Proposition de modification de l'article 5 des statuts : perte de qualité de membre ;

Tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition au siège social de l'Association, ainsi que le jour de l'AGE. Ils sont également consultables et téléchargeables en ligne sur notre site Internet : <https://www.lgbt66.fr/> rubrique "assemblée générale 2024".

Conformément à nos statuts, je vous rappelle que :

- Les résolutions proposées en AGE sont adoptées à la majorité simple des membres présent.e.s ou représenté.e.s ;
- Seul.e.s les membres à jour de cotisation peuvent participer à l'AGE.

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, elles peuvent faire entendre leur voix :

- Soit en donnant une procuration à un autre membre, à raison de deux procurations au maximum par personne ;
- Soit en envoyant leur bulletin de vote par courrier au siège de l'Association, impérativement avant le 2 février 2024 à 12h ;
- Soit en votant par Internet, par l'intermédiaire du site BALOTILO, impérativement avant le 2 février 2024 à 12h. Vous recevrez dans les jours qui viennent le lien personnalisé utilisable en toute sécurité.

Toute l'équipe de l'Association est à votre disposition pour répondre à vos éventuelles questions :

- Soit par courriel avant le 2 février 2024 ;
- Soit par rendez-vous au moment de nos permanences les mercredis et samedis de 13h à 16h45.
Cela peut être également l'occasion de mettre à jour votre cotisation si nécessaire.

La co-Présidente : Christel FREUND

Le co-Président : Guy GAULTIER